

BUREAU FEDERAL

Réunion du 4 Décembre 2008 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Jean-Pierre HUNCKLER, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT et Jean-Pierre SIUTAT.
Assiste en partie : M. Claude AUTHIE.
Invité : M. Alain GAROS
Assistent : Mme Céline PETIT - MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN) et Didier DOMAT.

1. Ouverture par le Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et salue les invités. Il informe que la réunion du Bureau Fédéral a été avancée au jeudi, afin qu'il puisse se rendre à Genève, au Bureau FIBA.

Le Bureau Fédéral présente ses plus sincères condoléances à Jean-Marc JEHANNO, pour le décès de sa maman.

Informations :

- Il adresse ses félicitations à Frédéric JUGNET, nommé Délégué Interministériel aux grands événements sportifs.
- La FFBB a retiré sa candidature à l'organisation du Championnat du Monde de 2014 (cahier des charges très lourd, budget très élevé, problème des installations sportives, situation économique difficile, ...) La FFBB va récupérer la caution qu'elle avait déposée pour cette organisation.
- Le nombre de licenciés à ce jour est en léger recul de 0,9%, par rapport à la même date l'année dernière, à noter une baisse sensible chez les masculins.
- La Fédération a fait l'objet d'attaques et de piratage informatique sur le site internet. Une plainte va être déposée au Parquet de Paris.
- Concernant les élections, le Président va mettre à disposition des éléments de programme. Il ne souhaite pas s'attarder sur tout ce qui est dit et écrit sur ces élections.

2. Bilan d'étape sur le suivi des OTM.

Yannick SUPIOT et Bernard MICHON ont communiqué un certain nombre d'éléments à Yvan MAININI :

A la date du 4 décembre, une trentaine d'officiels a répondu au courrier qui a été adressé par les présidents de CRAMC.

Ce qui ressort des réponses :

- Besoin d'une certaine reconnaissance soit par une charte, soit par réintégration dans la charte de l'arbitrage.
- Problème des remboursements des frais de déplacement (à étudier).
- Transmission d'informations peu efficace (modifications réglementaires...)
- Formation à adapter.
- Problèmes d'évolution dans la carrière.
- Prise en compte insuffisante des remarques liées aux rôles de l'OTM dans le club et sur une rencontre.
- Perception d'un trop grand différentiel avec les arbitres.

Le vocabulaire utilisé ne correspond pas toujours au statut (travail, salaire, rémunération,...). Il semble y avoir un réel besoin de communiquer et de se sentir écouté, avant d'être dans certains cas entendu.

Afin de recueillir un plus grand nombre de réponses et pour augmenter la crédibilité des remarques, d'autres moyens de contact seront utilisés. Les dirigeants de clubs, de Comités et de Liges seront également contactés. Dans une étape ultérieure, l'analyse sera plus approfondie et des pistes de réflexions et de travail seront proposées.

3. Présentation d'une synthèse sur l'étude prospective.

Thierry BALESTRIERE précise qu'il s'agit d'une première étape de synthèse. L'objectif de la démarche : rassembler des idées, des réflexions, des expériences, pour venir alimenter une réflexion qui demain permettra de définir les axes de progrès d'un projet fédéral. Sept Liges ont participé à cette étude, ainsi que certains Clubs et Comités.

Alain GAROS et Thierry BALESTRIERE exposent aux membres du Bureau Fédéral les premiers résultats sur l'étude réalisée :

- Ressenti général :
 - Intérêt, besoin, état d'esprit, éloignement, richesse et particularisme.
- La carte de France est-elle adaptée :
 - Le territoire : d'autres frontières, l'existence et le projet, les contraintes.
 - Les Pôles Espoirs : objectif, positionnement, mutualisation, valorisation, compétition.
- Les prérogatives de chaque structure :
 - Qui fait quoi ? la concurrence ? Les "Zones", le Club Formateur.
- Les formes de pratique :
 - Le Championnat de France Jeunes, la taille des ballons ?, la catégorie "Cadets", le 3x3, le MiniBasket, le Basket "loisir".
- De la masse à l'élite :
 - Unions, licences, pré-filières, l'Education Nationale, Haut Niveau → masse, audiovisuel public, formation, professionnalisation, organisation.
- Les partenariats / les financements :
 - Personnes ressources ?, financement de projets, rôle social.

Ce document de synthèse sera adressé aux membres du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT : c'est un travail très intéressant, qui peut servir de "déclencheur" auprès des Liges pas encore consultées. C'est un très bon document de base pour l'avenir.

Yvan MAININI : il faut dire aux gens ce qui existe déjà, ce qui a déjà été fait. Il faut également rappeler quelles sont nos logiques, qui ne sont pas forcément les leurs, afin d'éviter les dérives.

Pierre COLLOMB : dans ces points évoqués, il y a des choses déjà traitées, des débats qui se sont déjà tenus et des choses nouvelles. Peut-on quantifier (approximativement, en termes de « ressenti ») la part de ce qui est nouveau et la part de ce qui est ancien ?

Yvan MAININI : il faut rappeler notre philosophie.

Françoise AMIAUD propose de faire un classement des résultats obtenus :

- les points déjà traités : apporter les solutions.
- Les nouvelles idées : à retenir et à étudier.

Marie-Noëlle SERVAGE confirme le rôle que peuvent avoir les grands clubs et le fait que l'éloignement géographique n'est pas vraiment une contrainte. Le Pôle reste un outil très important, nous n'avons pas d'alternative réelle à proposer à ces jeunes là. Il serait intéressant de faire un retour de cette étude à l'Assemblée Générale annuelle, lors du Forum par exemple.

Yvan MAININI : ce travail a été effectué sur une période très courte. Il faut approfondir cette étude durant le premier trimestre 2009, et présenter une synthèse au mois d'Avril 2009.

4. Quid sur la situation du 13 Décembre 08 au 9 et 10 Janvier 2009 : transition.

Yvan MAININI explique qu'il faut décider d'une attitude à adopter pour la période de transition, entre les élections du 13 Décembre 2008 et la mise en place des nouvelles instances au Comité Directeur des 9 et 10 Janvier 2009.

Didier DOMAT : il suffit de le faire préciser dans le PV de l'Assemblée Générale Elective les informations sur la prise de fonction des nouveaux membres.

Une discussion s'engage.

Décision du Bureau Fédéral : Les membres du Bureau Fédéral sortant (réélu(e)s) expédieront les affaires courantes jusqu'à la prise de fonction des nouveaux membres du Bureau Fédéral. Les dossiers et les décisions importants seront mis "en attente" jusqu'au 9 Janvier 2009.

Une information sera faite aux salariés de la FFBB.

5. TIL : candidatures Bourges et Ligue d'Aquitaine.

Yvan MAININI : La Ligue du Centre et la Ligue d'Aquitaine se sont portées candidates à l'organisation du TIL 2009.

Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite confier l'organisation du TIL 2009 à la Ligue Régionale du Centre (Bourges), à l'unanimité des membres.

6. Achat de l'Immeuble voisin.

Yvan MAININI rappelle que la société qui occupe l'immeuble voisin de la FFBB va quitter les locaux et mettre en vente plusieurs plateaux. Il a été mandaté, lors de l'AG à Deauville, au

cas où la FFBB souhaiterait se porter acquéreur d'une partie de l'immeuble. La question est de savoir si la FFBB doit se porter acquéreur d'un ou de deux plateaux ?

Après discussion, le Bureau Fédéral informe qu'il souhaite se porter acquéreur d'un plateau de l'immeuble voisin.

7. Questions diverses.

Jean-Pierre HUNCKLER informe qu'il faut dès à présent décider du lieu du plateau ½ finales de la Coupe de France Féminine du 18 Avril 2009. Il a reçu trois candidatures :

- Bordeaux
- Rennes
- Lyon

Après discussion, le Bureau Fédéral propose que le plateau ½ finales de la Coupe de France Joé Jaunay se déroule à Rennes (LR de Bretagne), à l'unanimité des membres.

Il communique des informations sur l'organisation de l'AG FIBA Europe à Cannes le 9 Mai 2009 et précise que le dossier avance bien. Le Président du Conseil Général et Député Maire de Nice a déjà confirmé sa présence. Une étude de partenariat est actuellement à l'étude avec l'Aéroport Nice Côte d'Azur.

Frédéric JUGNET adresse ses remerciements aux membres du Bureau pour les messages de félicitation qu'il a reçus suite à sa nomination en tant que Délégué Interministériel, résultat d'un parcours administratif de 5 mois.

Patrick BAUMANN, Secrétaire Général de la FIBA, est intervenu à la conférence de Biarritz, regroupant les Ministres des Sports Européens.

Serge GERARD : La Commission Contrôle de Gestion a terminé son travail de vérification sur la saison 2007/2008 : 30 dossiers pour non réception des documents réglementaires ont été ouverts, un seul club a été sanctionné.

Amendes pour dépassement de la masse salariale et non respect du budget validé : 25 clubs sont concernés.

Concernant les assurances et suite à la présentation des cinq dossiers au précédent Bureau Fédéral, il trouve regrettable que des informations soient diffusées avant l'annonce officielle. D'autre part, la FFBB a reçu de la part du club d'Arras, une nouvelle prolongation de l'arrêt de travail de Sarah MICHEL, jusqu'au 21 Décembre 2008. Le contrat de la joueuse engagée pour la remplacer a été prolongé jusqu'en Mai 2009.

Le Bureau Fédéral accepte la prolongation de remplacement à la majorité des membres (Jean-Pierre SIUTAT n'a pas voté), jusqu'à réception de l'avis de l'expert.

Marie-Noëlle SERVAGE : les Finales Coupes de France 2010 se dérouleront à Bercy les 15 et 16 Mai 2010.

Claude AUTHIE : la Commission Informatique étudie avec locéan le coût du remplacement de CVF pour le développement.

Il confirme le lancement de la procédure auprès du parquet de Paris, pour les attaques et le piratage informatique sur le Site Internet FFBB.

Jean-Marc JEHANNO informe qu'après la liquidation judiciaire de la Ligue Régionale de la Martinique, une nouvelle association a été créée : La Ligue de Martinique. L'Assemblée Générale se tiendra le 10 Décembre 2008, afin d'élire un nouveau Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT : en Euroligue Féminine, le club du CSK Moscou ayant de gros soucis financiers, a demandé à la FIBA Europe de les retirer de cette Compétition Européenne. Une

solution de soutien était proposée si le club du CSK réintégrait la compétition. Le Conseil des clubs de l'Euroligue n'était pas favorable à cette solution. Finalement, le club du CSK Moscou a été réintégré dans la compétition, ce qui a rendu les clubs français fortement mécontents. La FFBB doit réagir et se montrer solidaire de ses clubs.

Il informe qu'une réunion se tiendra lundi prochain à Paris, regroupant les pays ayant au moins 2 clubs engagés en Compétition Européenne.

Yvan MAININI communique les nouveaux groupements sportifs :

Armel Basket Club Henon (CD 22) – AMJ Basket Club (CD 28) – Association Basket Lourchois (CD 59) – Lille Basket (CD 59) – Entente Sportive Marly Basket (CD 59) – Amicale Laïque Couelles Basket (CD 62) – AS Petit Courgain Calais (CD 62) – Amicale Pascal Basket Calais (CD 62) – Archicourt Multi Sport Basketball (CD 62) – MJC Maison pour tous Pont de Roide (CD 25) – L'oasis St Cyr l'Ecole (CD 78) – Gazelec Foot Ball Club Olympique Ajaccio Basket Ball (CD 2A).

Nouvelle Union :

Union Hainaut Basket (CD 59).

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 30 Janvier 2009, à Paris.